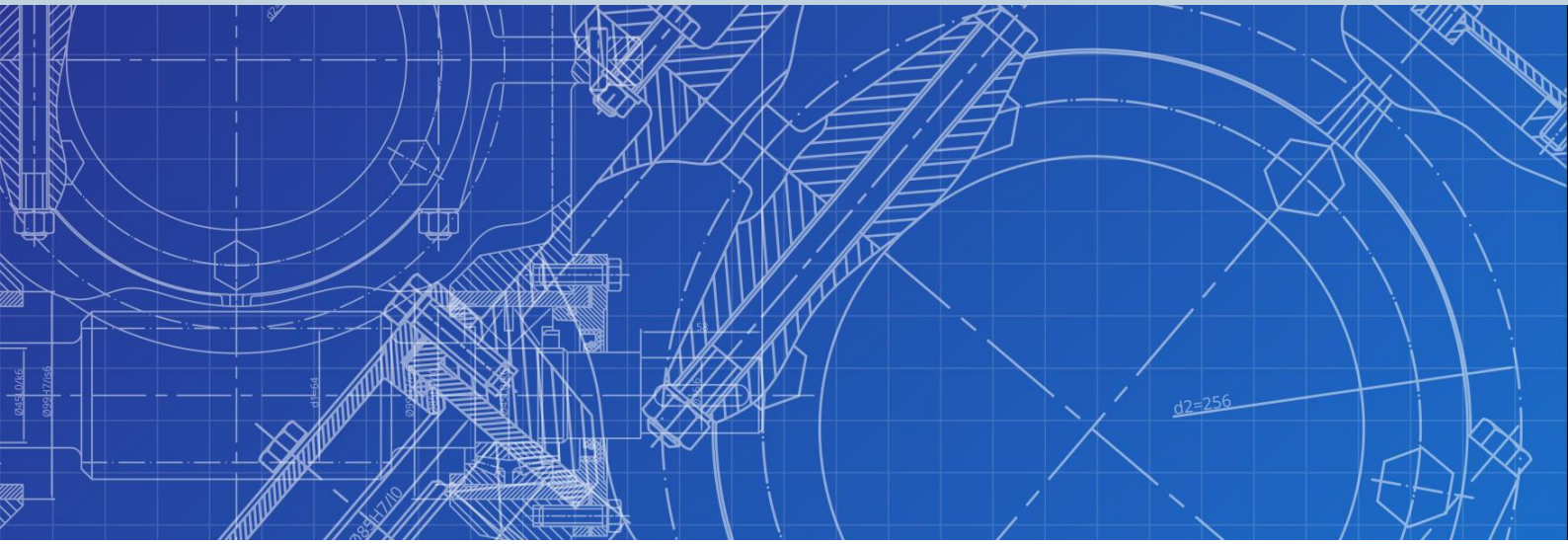
DIPLÔME

Diplôme d'Etat Audioprothésiste

Code : IST1700A



Niveau d'entrée : Bac
Niveau de sortie : Bac + 2
ECTS : 180
Diplôme national
Oui

Déployabilité
Formation initiale : Formation pouvant être suivi par des étudiants

Objectifs pédagogiques

La formation au diplôme d'État d'audioprothésiste prépare à un métier dont le domaine de compétence est l'audition et qui, outre ses fonctions et rôles dans la prévention du handicap auditif, procède à l'appareillage des déficients de l'ouïe.
Cet appareillage comprend le choix, l'adaptation, la délivrance, le contrôle d'efficacité immédiate et permanente de la prothèse auditive et l'éducation prothétique du déficient de l'ouïe appareillé.
La délivrance de chaque appareil de prothèse auditive est soumise à la prescription médicale préalable et obligatoire du port d'un appareil, après examen otologique et audiométrique tonal et vocal.
Ce métier exige de la patience, une grande capacité de communication et une appétence pour l'évolution technologique et le domaine médical.
Le Centre de préparation au diplôme d'État d'audioprothésiste (CPDA) est le premier centre créé en France, en 1957. En association depuis 1985 entre le Cnam Paris et l'Université Paris Cité, cette formation bénéficie de la double compétence sciences physiques et médicales. La formation bénéficie des compétences d'enseignants chercheurs en acoustique du Cnam, mais également en informatique, gestion, mathématiques, électricité, électronique. L'enseignement en audioprothèse est assuré par des professionnels majoritairement issus du Collège National d'Audioprothèse. La partie médicale de l'enseignement (audiologie et otologie) est délivré par des docteurs en médecine de l'APHP.

La formation est « professionnalisante » au sens où elle juxtapose enseignements théoriques et pratiques (stages). Les évaluations sont faites sous forme d'examens écrits et de mémoire en 3ème année.

Compétences et débouchés

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession d'audioprothésiste ;
L'acquisition des connaissances sur l'exploration fonctionnelle et les pathologies de l'audition, physiologie, neuropsychologie, nécessaires à la pratique de l'audioprothèse
Une formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.
Evaluer la situation audiologique d'une personne et réaliser un bilan audioprothétique
Concevoir une démarche d'appareillage auditif individualisée
Adapter l'appareillage aux besoins et aux caractéristiques de la personne et réaliser le suivi prothétique
Concevoir et conduire une démarche d'éducation prothétique et de conseil
Communiquer, conduire une relation dans un contexte d'appareillage auditif et coopérer avec les différents professionnels intervenant dans le projet d'appareillage
Rechercher, traiter des données professionnelles et scientifiques et analyser et faire évoluer la pratique professionnelle
Gérer une structure et ses ressources

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Les admissions se font par inscription sur la plateforme PARCOURSUP. Les candidats devront être titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement du second degré ou d'un diplôme admis en dispense (arrêté du 25 Août 1969).
Ce diplôme n'est pas éligible à la **Validation des acquis de l'expérience (VAE)**.

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
36110

Mots-clés

Acoustique

Technique du son

Perception du son

Informations complémentaires

Type de diplôme
Diplôme d'Etat (Niveau III)

Code NSF
331 - Santé

Codes ROME
Audioprothésiste[J1401]

Formacode
Audioprothèse [43495]
Cours de jour [96414]
Certification inscrite au RNCP [97505]

Code du parcours
IST1700A

URL externe
https://cpda.cnam.fr

Modules d'enseignement

→ Examen d'admission

1ere annee

→ Audiologie 1
→ Audioprothèse 1
→ Mathématiques et informatique
→ Otologie 1
→ Physique 1-1 : Biophysique, acoustique et électronique
→ Physique 1-2 : Travaux pratiques
→ Stage d'audioprothèse
→ Stage de gérontologie
→ Stage en hôpital en service ORL

2eme annee

→ Audiologie et otologie 2
→ Audioprothèse 2-1
→ Audioprothèse 2-2
→ Linguistique et phonétique
→ Physique 2-1 : psychoacoustique
→ Physique 2-2 : électronique, acoustique des bâtiments
→ Stage d'audioprothèse

3eme annee

→ Audiologie et otologie 3
→ Audioprothèse 3
→ Compétences socles au numérique en santé

→ Gestion, comptabilité, sciences humaines et sociales
→ Physique 3
→ Préparation au mémoire
→ Stage chez les fabricants
→ Stage d'audioprothèse

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam